

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE

LAURENT UGHETTO, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Lundi 27 août 2018

CONSTRUIRE L'ARDECHE DE DEMAIN...

« *En matière de transition écologique, l'année qui vient de s'écouler prouve que les dérèglements climatiques s'accroissent et que les simples déclarations d'intentions ne suffisent plus. Plutôt que de subir, nous avons fait le choix d'agir. L'Ardèche ouvre une nouvelle page de son histoire et mobilise toutes celles et ceux qui souhaitent inventer l'avenir... collectivement.* » **Laurent Ughetto**, président du Département de l'Ardèche.

Partant du principe que les transformations économiques, sociales et environnementales qui s'annoncent auront un impact profond sur nos modes de vie à court, moyen et long termes, il apparaît nécessaire d'anticiper et d'imaginer ce que sera l'Ardèche de demain.

Résolument tournée vers l'avenir, l'Ardèche s'inscrit donc dans une démarche innovante et parie sur une société et une économie post-carbone, à travers la mise en œuvre de projets concrets et mesurables.

Une démarche qui permet d'inventer collectivement cet avenir pour garantir la présence d'un tissu économique dynamique (entreprises, agriculture, tourisme, artisanat...) sur le territoire, mais aussi pour faire émerger les nouveaux métiers et les nouveaux emplois qui permettront aux salariés actuels et futurs de rester vivre dans ce département.

Le Département de l'Ardèche, catalyseur d'une démarche de co-construction

Fort de ses compétences et savoir-faire de ses habitants, l'Ardèche a toujours su faire des contraintes des opportunités. Le Département, reconnu pour son action volontariste, est engagé depuis de nombreuses années dans cette démarche et porte des projets qui font figure de pionniers notamment en matière de e-santé, d'éco-mobilité, de circuits courts dans la restauration collective, d'amélioration énergétique des bâtiments¹...

L'objectif est aujourd'hui de déboucher sur une mise en cohérence et une valorisation de ces politiques, de ces actions, de ces projets en lien avec ceux portés ou initiés par les différents acteurs ardéchois sur les thématiques identifiées (cf. les thématiques retenues).

C'est pourquoi le Département se pose en catalyseur et animateur de la démarche collective, associant toutes les forces vives qui souhaitent contribuer à cette transition, qui l'ont exprimé durant la phase préparatoire (cf. la mise en œuvre), qui ont porté à connaissance de multiples projets et actions

¹ • la légumerie départementale : les circuits courts comme facteurs d'économie décarbonée, pourvoyeur d'emplois locaux,
• la télémédecine : un moyen de fixer les habitants sur leur territoire, d'éviter des déplacements coûteux en carbone et financièrement pour les intéressés. Une solution économe et propre de résoudre la question des déserts médicaux.
• l'utilisation des énergies renouvelables / la construction ou rénovation économe en énergie pour nos bâtiments (plan Collèges) et ceux des autres (via PASS Territoires),
• la valorisation de toutes les mobilités, douces, collectives, fondées sur de l'énergie décarbonée et renouvelable mais aussi de l'immobilité (cf. télémédecine et tiers lieux) comme alternative valable au déplacement,
• la richesse culturelle comme vecteur d'inclusion sociale et d'attractivité du territoire, avec nos structures « phares » (Cascade, ERGC, centre national des arts de la rue, Scène de musiques actuelles...)

susceptibles d'être développés. L'enjeu est aujourd'hui que les initiatives se multiplient et que la dynamique s'amplifie.

« En construisant collectivement un contrat de nouvelle génération avec les citoyens, acteurs associatifs, chefs d'entreprises, partenaires sociaux, responsables politiques et administratifs... l'Ardèche s'engage à entrer "en transition" pour les années à venir et enclenche une dynamique qui aura des répercussions sur les 30 prochaines années. » résume Laurent Ughetto.

La semaine de la transition : une démarche vers un contrat de transition écologique

C'est l'objet de la « semaine de la transition », qui aura lieu du 24 au 28 septembre prochain. Cette semaine sera le moment clé de cette démarche de co-construction avec les acteurs locaux permettant de réfléchir à « l'Ardèche en transition » au cours de rencontres/ateliers thématiques prospectifs : 6 en 5 jours.

En novembre prochain, lors de la Conférence des territoires, le fruit de ce travail préparatoire sera restitué. Il prendra la forme de fiches-actions qui constitueront la base du contrat de transition écologique, dont la signature avec l'État devrait intervenir au début de l'année 2019.

Prévus dans le cadre du Plan climat de Nicolas Hulot, les contrats de transition écologique sont signés entre le gouvernement et l'ensemble des partenaires locaux (communautés de communes ou d'agglomération, métropoles, régions, départements, entreprises locales, etc.), et ont pour objectif d'accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écologique et solidaire en tenant compte particulièrement des impacts économiques et sociaux de chaque initiative.

« Les contrats de transition écologique sont un outil inédit qui associe les collectivités locales et les entreprises d'un territoire. Ils vont engager une conversion du tissu économique local autour de projets durables et concrets. Les territoires qui font le choix de s'engager dans cette démarche anticipent les mutations économiques et parient sur le développement de l'économie décarbonée pour créer des emplois. » Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire.

L'ARDECHE EN TRANSITION

Les dernières décennies ont été largement consacrées aux financements de projets environnementaux locaux et ont permis l'émergence de stratégies territoriales ambitieuses (TEPOS, agenda 21, Eco-quartiers...). Mais ceux-ci ont rarement abouti à la création d'une dynamique de transition écologique et solidaire de l'ensemble de l'activité humaine dans les territoires, faute d'avoir traité les questions économiques et sociales au même niveau que les questions environnementales.

L'objectif de la démarche est donc de résoudre cette question en intégrant au volet écologique une dimension économique et sociale, quantifiée et qualifiée au sein des contrats de transition écologique et solidaire.

La forme de ces contrats se veut résolument tournée vers la « nouvelle économie » ou « 3^e révolution industrielle » :

- *un contrat d'engagements réciproques, entre l'Etat et le territoire signataire, évaluable (donc doté d'indicateurs de suivi : par exemple empreinte carbone),*
- *une logique de « guichet unique » de l'Etat, ainsi qu'une équipe dédiée proposée par le Ministère de la transition écologique et solidaire, pour rédiger et négocier ce contrat, dans une logique interministérielle (la durée du contrat - 3 à 4 ans - étant censée montrer l'engagement de l'État en la matière). L'expérimentation de nouveaux processus, qu'ils soient industriels, organisationnels ou normatifs, est encouragée par l'Etat,*
- *mais surtout, l'association souhaitée des acteurs privés aux côtés des collectivités (au premier rang desquels les entreprises, mais aussi les chambres consulaires et les organisations syndicales) au processus de négociation mais aussi aux projets qui émergeraient et à leur financement.*

Cette nouvelle manière d'agir doit permettre de démontrer que les mutations nécessaires peuvent devenir source d'opportunités, d'emplois et d'activités durables pour un territoire.

Un projet de territoire pour atteindre l'excellence environnementale

Cette démarche, où évaluation, innovation et animation des partenaires vont de pair, doit permettre de quantifier et qualifier l'impact des actions politiques portées (économie carbone, d'eau, baisse de traitements chimiques, créations d'emplois...). L'approche économique doit la fonder : toutes les acceptations de l'économie, y compris sociales. Elle doit promouvoir l'interaction entre les projets ou politiques portés ; elle doit faire place à l'implication citoyenne et être animée au quotidien pour maintenir tous les acteurs dans la dynamique de la démarche.

Les thématiques retenues

Axe 1 : mobilités intelligentes

Territoire rural mais innovant, l'Ardèche devra développer un modèle unique de **mobilité intelligente**, qui permettra de repenser l'approche des déplacements et ainsi répondre aux problématiques de demain (plan de déplacements multi et inter-entreprises, inter-administrations, tourisme, mutualisation des transports de fret...).

Axe 2 : efficacités énergétiques

Avec un parc photovoltaïque de premier plan (Largentière) et un parc éolien le plus puissant de la région (Lespéron), l'Ardèche peut s'enorgueillir d'être entrée dans l'ère des énergies propres et renouvelables. C'est pour poursuivre et amplifier ce mouvement que nous porterons un plan d'actions ambitieux d'**efficacité énergétique**, qui s'appuiera à la fois sur des initiatives en faveur des économies d'énergie (isolation des bâtiments, rénovation, sobriété...), mais aussi sur des projets de production innovants (ENR, bois, méthanisation...).

Axe 3 : transition hydrique

Riche d'éléments naturels remarquables, notre territoire a toujours été soucieux de préserver ses ressources, et notamment la plus précieuse : l'eau. Une eau qui est indispensable pour notre bien-être comme pour de nombreux secteurs d'activité, tels que le tourisme ou l'agriculture. Cette dernière, qui occupe un quart de la surface du département, dépend fortement de la ressource en eau. La réflexion devra donc permettre d'engager une **transition hydrique** qui paraît inéluctable en Ardèche.

Axe 4 : transition agricole

En Ardèche et de par ses fonctions, le secteur agricole apporte une contribution essentielle du point de vue économique, de l'aménagement du territoire et du développement durable. Néanmoins, depuis de nombreuses décennies, l'agriculture est confrontée à des contraintes plus ou moins fortes en matière économique, sociale et environnementale. Les enjeux pour l'Ardèche sont multiples et considérables à court terme, mais aussi à moyen et long terme (gestion de l'espace et des ressources, dérèglement climatique, maintien de l'activité...).

Axes transversaux : numérique et innovation sociale

Soucieux de la place réservée à l'humain dans son environnement, notre projet s'appuiera sur deux notions transversales et inhérentes aux trois thématiques présentées ci-dessus. L'**innovation sociale** devra contribuer à faire entrer pleinement la femme et l'homme ardéchois dans le 21^e siècle (lutte contre la précarité énergétique, formation, fablabs sociaux...). Le **numérique** et tous les usages qui en découlent permettront quant à eux de développer des outils de pointe et de faire venir le service au plus proche de l'habitant (médiation numérique, espaces numériques, e-santé ...).

La mise en œuvre

Elle a débuté depuis 6 mois ; elle se poursuivra dans les années à venir :

- **Avril - candidature** auprès du ministère de la transition écologique sous égide du Département (positionnement du Département comme « faisant aggro ») et mettant en avant les multiples projets prouvant le terreau à exploiter en Ardèche (cf. dossier de candidature présenté)

- **Avril - juillet - Rencontres** visant à tester la démarche et l'engagement des décideurs locaux aux côtés de la collectivité, faire un état des lieux des politiques innovantes conduites sur le territoire : entreprises ardéchoises, exploitants agricoles, artisans, chambres consulaires, Présidents d'EPCI , organismes publics et para-publics (FIBOIS, ALEC, PNR, SEBA , Ardèche Habitat etc.)
- **Juillet - Site participatif** - Lancement d'un espace d'échanges et de retour d'expérience en ligne ouvert à toutes les personnes souhaitant contribuer à la réflexion.
- **Septembre - semaine de la transition**
- **Novembre - Conférence des territoires** rassemblant tous les acteurs ayant co-construit le contrat avec proposition des fiches action (projets à court, moyen et long terme + orientations) qui constitueront le Contrat à soumettre au gouvernement.
- **2019 - signature du Contrat entre l'Etat et le collectif de partenaires ardéchois**
- **2019 - Février - Vote du Budget primitif** - les règlements d'aide du Département intègrent la dimension « transition écologique et solidaire » telle que définie dans les fiches actions ; déploiement de projets ou démarches internes pour que la collectivité soit elle-même exemplaire dans la transition : intrapreneuriat, télétravail, labo de projet, temps alloué aux agents pour imaginer de nouvelles méthodes et les expérimenter, projets de services ou d'équipes autour de la sobriété, efficacité énergétique de nos bâtiments...
- **2019-2021 - mise en œuvre et évaluation permanente**



PROGRAMME

Lundi 24 septembre
2018

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Hôtel du
Département
Privas

Les accords de Paris fixent des objectifs ambitieux en termes d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable. Quels sont les enjeux à l'échelle de l'Ardèche ? Et quelle est la meilleure stratégie pour l'Ardèche pour réduire, éviter et compenser sa consommation d'énergie, notamment de produits pétroliers, premier générateur de gaz à effet de serre ?

Indéniablement, l'Ardèche a un rôle important à jouer sur le plan national dans la production des ENR (électricité), mais elle reste très dépendante du pétrole (80 % de la consommation d'énergie).

Quelles réponses peuvent apporter les différents acteurs privés et publics ? Quelles innovations peuvent permettre à l'Ardèche d'anticiper les profonds changements économiques liés au changement climatique ? Comment bénéficier localement des nouvelles opportunités (nouvelles filières, nouveaux marchés, emplois, formation) qui s'offrent à nous ?

Ces débats alimenteront la journée de la transition énergétique.

◆ 8h45 - ACCUEIL

◆ 9h30 - OUVERTURE (discours introductif/ grands témoins : Jean-Louis Bal, Président du Syndicat des énergies renouvelables ; Frédéric Dohet, délégué régional de RTE)

◆ 11h00 - 12h30 - ATELIER

ATELIER 1 - Massifier la transition énergétique : quel diagnostic, quels constats ?

Construire collectivement un état des lieux, identifier et partager les initiatives réussies sur le territoire. Préparer l'après-midi en mettant en « tension » les enjeux, repérer les problématiques partagées. Définir le rôle de chacun des acteurs économiques et acteurs publics, croiser les expériences et identifier les nouvelles technologies qui peuvent offrir de nouvelles opportunités.

◆ 12h30 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

◆ 14h00 - 17h00 - ATELIERS

ATELIER 2 - Consommer moins et consommer mieux d'énergie

Il s'agit dans cet atelier d'aborder les problématiques liées à la maîtrise des consommations d'énergie (logique d'économie d'énergie) et à la substitution des approvisionnements en énergie par des ressources énergétiques locales et renouvelables.

ATELIER 3 - Nouvelles opportunités économiques

Cet atelier aborde les problématiques liées au développement de nouvelles activités productives en rapport avec la production d'énergie renouvelable. L'énergie est ici entendue comme ressource territoriale à valoriser dans l'objectif de prendre une part active dans un nouveau secteur économique prometteur. L'atelier s'intéresse en priorité aux leviers permettant de créer les conditions d'un développement massif et harmonieux de la production d'énergie et de garantir des retombées économiques substantielles (partage de la valeur).

◆ Restitution en plénière

◆ 17h00 - CLÔTURE



L'ARDÈCHE EN TRANSITION



PROGRAMME

Mardi 25 septembre
2018

LES MOBILITÉS INTELLIGENTES

Hôtel du
Département
Privas

Les territoires ruraux sont marqués par une dispersion forte de l'habitat et par des bassins d'emplois très vastes, avec des besoins de déplacements des habitants identiques à ceux des populations urbaines. En outre, sur ces territoires, le revenu moyen des habitants est inférieur à la moyenne nationale et les disparités y sont nettement plus importantes.

Le mode de transport privilégié dans les espaces ruraux est la voiture ; les personnes n'en possédant pas sont des exclus de la mobilité (les jeunes, les personnes âgées, personnes à faibles revenus...). C'est pourquoi, même si l'Ardèche est un espace attractif, il est en même temps, extrêmement vulnérable aux évolutions des mobilités. Les innovations technologiques et numériques, le développement du collaboratif permettent d'avoir un autre regard sur les problématiques de la mobilité. Des générateurs de mobilité (entreprises, services...) aux voyageurs, il convient de réfléchir ensemble pour améliorer les déplacements quotidiens, pour favoriser l'attractivité du territoire et participer à l'effort mondial de réduction de la consommation du pétrole.



◆ 8h45 - ACCUEIL

◆ 9h30 - OUVERTURE (discours introductif/
grands témoins : Fabien Jouvret,
entreprise Skipper et Romain Schalck,
Flying Whales)

◆ 11h00 - 12h30 - ATELIER

Atelier 1 - Mobilités : quel diagnostic ? quels constats ?

Les nouvelles technologies de la communication, le développement du « collaboratif », les déplacements doux à assistance électrique, permettent d'améliorer à la marge la mobilité des personnes. Restent pourtant des freins significatifs pour les déplacements vers les grands axes, ou pour partager les trajets quotidiens. Quid de la sécurisation des temps de trajets pour les transports des biens et des marchandises dans une réflexion à l'échelle d'un territoire ? Aujourd'hui de nombreuses initiatives existent, de nouveaux outils, de nouvelles façons de travailler ou de transporter se mettent en place. Comment l'Ardèche peut-elle s'en saisir pour créer un lien entre les différents opérateurs des générateurs de mobilités (les services et le travail) et les consommateurs de cette mobilité (les particuliers et les marchandises) ?

◆ 12h30 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

◆ 14h00 - 17h00 - ATELIERS

Atelier 2 - Mobilités courantes

À l'instar de ce qui a été fait pour l'eau, la mobilité doit devenir courante. Pour atteindre un tel objectif, les solutions doivent être construites par l'ensemble des acteurs concernés en questionnant sur comment placer l'utilisateur au cœur des nouvelles mobilités, encourager de nouvelles pratiques en tenant compte de leurs limites dans un département tel que le nôtre.

Atelier 3 - Générateurs de mobilités

Le travail faisant partie des activités fortement génératrices de mobilité, il faut repenser nos « méthodes » de déplacement qui peuvent et doivent devenir un atout générateur d'éco-mobilité. De la même manière il convient de repenser le transport des marchandises et des biens. Comment garantir une fluidité qui sécurise l'activité économique des entrepreneurs ? Cet atelier vise à repenser la mobilité et ses alternatives.

◆ Restitution en plénière

◆ 17h00 - CLÔTURE

L'ARDÈCHE EN TRANSITION



PROGRAMME

Mardi 25 septembre
2018

L'INVESTISSEMENT SOCIAL

Pôle Bèsignoles
Privas

Les politiques sociales sont souvent présentées comme coûteuses et parfois interrogées sur leur efficacité limitée. Elles sont peu valorisées au regard de l'investissement qu'elles représentent dans le capital humain. Peu d'études se consacrent à démontrer ce qu'elles « apportent » et ce qu'elles « évitent » à la société car cela nécessite une approche systémique : prise en compte de l'environnement familial, dépassement des champs d'action sectoriels, observation sur plusieurs années, etc.

Autour du thème de l'investissement social, il s'agira notamment de donner à voir et d'échanger autour des impacts des politiques sociales sur les publics et les externalités qu'elles génèrent (qui se mesurent sur le long terme notamment via des études longitudinales de cohortes de publics). L'enjeu est de lancer la réflexion sur les futurs schémas sociaux sous cet angle de l'utilité de l'investissement social afin de souligner l'importance de l'engagement de chacun (au sens large : institutions, associations, professionnels et usagers) à cet égard.



- ◆ 8h45 - ACCUEIL
- ◆ 9h15 - OUVERTURE

◆ 9h30 - 11h00 TABLE RONDE

Investissement social, de quoi parle-t-on ?

Définitions du concept d'investissement social, état des lieux des travaux actuels et des expériences concluantes

Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, **Christophe Fourel-DGCS**, mission analyse stratégique, synthèse et prospective, économiste de formation et co-auteur du rapport « l'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », **Sébastien KEIFF**, Conseil départemental de la Gironde, Mission Agenda 21

◆ 11h00 - 12h35 TABLE RONDE

Comment mesurer les impacts de l'investissement social dans l'action publique ?

Yannick Blanc, vice président de La Fonda, haut commissaire à l'engagement civique, **Denis Vallance**, Territoires citoyens conseils

◆ 12h35 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

◆ 14h00 - 16h30 - ATELIERS

Ces ateliers « thématiques » visent au partage de réflexions et d'expériences autour d'un questionnement : comment développer l'approche de l'investissement social dans les années à venir dans la co-construction de l'action publique et notamment dans les schémas sociaux à renouveler ? Et comment évaluer les résultats de cette approche dans les actions menées ?

Atelier 1 - Petite enfance

Atelier 2 - Autonomie/Handicap

Atelier 3 - Jeunesse

Atelier 4 - Action sociale / insertion

◆ Restitution en plénière : retour synthétique des ateliers

◆ 16h30 - CLÔTURE



PROGRAMME

Mercredi 26
septembre 2018

LA TÉLÉMÉDECINE

Hôtel du
Département
Privas

Premier territoire-pilote de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de télémédecine, l'Ardèche aspire à engager la mutation de son territoire autour de projets durables et concrets en matière d'accès aux soins et de santé avec comme prérequis: le développement de la coopération des professionnels de santé et la lutte contre la désertification médicale. L'Ardèche constitue déjà un territoire de déploiement de projets de télémédecine (hôpital de Moze à Saint-Agrève en lien avec des hôpitaux lyonnais et parisiens, GIP prévention cancer...). Au-delà de ces initiatives, le Département souhaite que se développe un plan d'action « télémédecine » en faveur du déploiement des usages de télémédecine, dans une démarche d'expérimentation et d'innovation. Cette stratégie s'appuie sur la politique du Département, en faveur du numérique, via l'outil ADN (Ardèche Drôme numérique).

✦ 8h45 - ACCUEIL

✦ 9h30 - OUVERTURE

✦ 10h00 - 11h00 - TABLE RONDE

Contexte et enjeux de la télémédecine

Pourquoi la télémédecine peut-elle constituer une réponse (une alternative) à la désertification médicale en Ardèche ?

✦ 11h00 - 12h30 - TABLE RONDE

La télémédecine en pratique

Panorama de solutions concrètes mises en œuvre dans les territoires et mises en perspective

✦ 12h30 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

✦ 14h00 - 17h00 - ATELIER

La télémédecine en actions sur le territoire

Répartition par bassin géographique, en 4 groupes. Les participants exposent leurs projets, en cours ou à venir et les échanges permettent d'en recenser les atouts, les freins, les écueils

✦ Restitution en plénière : retour synthétique des ateliers.

✦ 17h00 - CLÔTURE



L'ARDÈCHE EN TRANSITION

PROGRAMME

Jeudi 27 septembre
2018

LA TRANSITION HYDRIQUE

Hôtel du
Département
Privas

La transition hydrique est un enjeu majeur de la transition écologique en Ardèche.

Source de vie et d'économie, la raréfaction programmée de la ressource en eau pourrait engendrer de sérieux conflits d'usages sans une gestion concertée des enjeux, à l'échelle des bassins versants. Biodiversité aquatique, adduction d'eau potable, assainissement collectif et individuel, irrigation, baignade, thermalisme... C'est ensemble que les gestionnaires et usagers de l'eau réfléchiront à la manière de préserver la ressource à la fois sur ses aspects qualitatifs et quantitatifs.

Lors de cette journée, l'objectif sera de réfléchir collectivement aux solutions innovantes qui permettront à notre territoire de minimiser l'impact du changement climatique. Les conclusions de la journée serviront de contribution du territoire ardéchois aux Assises nationales sur l'eau dont le thème est « les aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau, pour aider les territoires à être plus résilients au changement climatique ».

Les conclusions de la journée serviront de contribution du territoire ardéchois aux Assises nationales sur l'eau dont le thème est « les aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau, pour aider les territoires à être plus résilients au changement climatique ».

- ✦ 8h45 - ACCUEIL
- ✦ 9h30 - OUVERTURE

- ✦ 10h30 - 12h30 - ATELIERS
- Quelles ressources en eau pour demain ?
Comment agir pour les protéger ?

Atelier 1 - Comment agir pour rendre les milieux naturels et leur biodiversité moins vulnérables face aux changements climatiques ?

Atelier 2 - Quelles seront les ressources en eau de demain ? Comment mieux gérer et partager ces ressources ?

- ✦ 12h30 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

- ✦ 14h00 - 17h00 - ATELIERS
- Comment mieux et moins consommer d'eau pour limiter les conflits d'usage face à la raréfaction de l'eau ? Quels rôles pour les acteurs économiques ?

Atelier 3 - Efficacité hydrique : quelles solutions techniques innovantes pour réduire les prélèvements et les consommations en eau (avant le robinet) ?

Atelier 4 - Sobriété hydrique : comment adapter nos usages pour réduire les consommations en eau (après le robinet) ?

- ✦ Restitution en plénière

- ✦ 17h00 - CLÔTURE



L'ARDÈCHE EN TRANSITION



PROGRAMME

Vendredi 28
septembre 2018
**LA TRANSITION
AGRICOLE**

Hôtel du
Département
Privas

Demain, c'est aujourd'hui ! C'est aujourd'hui que tous les acteurs doivent se réunir pour trouver les solutions collectives aux changements à venir.

Un ensemble de facteurs bouleverse nos habitudes, qu'il s'agisse du changement climatique ou des changements de consommations (local, bio, végan,...). Nous devons trouver ensemble, producteurs et consommateurs, les solutions qui permettront d'anticiper les modifications et perturbations du monde agricole.

L'augmentation de la température, la rarefaction de la ressource en eau, l'apparition de nouvelles espèces ou maladies allogènes qui créent un danger sanitaire permanent, tout cela nécessite de faire évoluer les pratiques agricoles. Simple sur le papier, difficile dans la réalité lorsque l'on prend en compte la structure de l'agriculture ardéchoise : extensive, se développant dans un relief contraignant, composée –majoritairement– d'exploitations de petites tailles et d'une diversité d'activités historiques.

Il faut donc commencer par réunir tous les acteurs (privés, publics), partager les diagnostics et les enjeux. Puis aller de l'avant et s'interroger sur les nouvelles opportunités et la gestion collective de la ressource (terre, eau et biodiversité).

C'est sur ces bases que s'établit le programme de la journée de la « Transition agricole ».

✦ 8h45 - ACCUEIL

✦ 9h30 - OUVERTURE (grands témoins : Philippe Pointereau, association Solagro et Frédéric Levrault. Assemblée permanente des chambres d'agriculture)

✦ 10h00 - ATELIER

Atelier 1 - Les enjeux de l'agriculture de demain

✦ 12h00 - PAUSE DÉJEUNER - repas offert

✦ 14h00 - 17h00 - ATELIERS

Atelier 2 - Nouvelles opportunités

Cet atelier visera à :

- valider les orientations proposées ou en donner des alternatives, variantes ;
- identifier les convergences possibles (thème 1 : production/consommation, thème 2 : services sociétaux/activité agricole) sur lesquelles baser la stratégie d'accompagnement à la transition ;
- identifier également les divergences et les freins qui pourraient constituer une menace à l'atteinte de ces objectifs.

○ thème 1 : Une production agricole en évolution

○ thème 2 - La transition agricole à travers ses aménités (atouts/attractivité ?)

Atelier 3 - Les ressources naturelles de la transition agricole

Cet atelier visera à identifier :

- les pistes possibles (gestion de la biodiversité/activité agricole) sur lesquelles baser la stratégie de la transition agricole ;
- les menaces sur lesquelles agir pour asseoir cette stratégie.

○ thème 1 : le sol

○ thème 2 : l'eau

○ thème 3 : la biodiversité

✦ Restitution en plénière : retour synthétique des ateliers.

✦ 17h00 - CLÔTURE



CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'ETE N'Y COUPE PAS...

Pluies diluviennes en juin, canicule en juillet-août, orages dévastateurs en août... un peu de sécheresse et de la grêle ! L'été ardéchois témoigne du dérèglement du climat. Cela impacte le tourisme : avant saison en léger retrait, saison estivale bénéfique pour la montagne, les infrastructures et notamment les routes départementales, l'agriculture encore sous le coup de la sécheresse et des intempéries de 2017... La semaine de la transition se penchera sur différents sujets en lien avec ces secteurs d'activités (tourisme, ressource en eau, agriculture...) pour anticiper les mutations indispensables pour préserver et adapter ces secteurs économiques forts du département.

→ TOURISME : PREMIERE APPROCHE A MI-PARCOURS

Avec une activité touristique qui représente au moins **12% du PIB** du département, le tourisme est un secteur économique en Ardèche « incontournable ». **L'évaluer au milieu de l'été pour une destination qui ambitionne de rayonner à l'année est forcément « réducteur »**. Les éléments de conjoncture posés sont donc plutôt une perception et un état de l'opinion des acteurs du tourisme. L'évaluation sera produite en novembre sur la base d'un ensemble d'éléments tangibles.

Après 4 années de croissance forte de l'activité touristique en Ardèche mettant fin à un cycle d'érosion, **la destination semble atteindre un nouveau palier**, voire pourrait subir un léger recul (national cette année²). Afin de maintenir un bon niveau de performance touristique en 2018, l'arrière-saison sera déterminante nécessitant.

L'attractivité de nouveaux infra-territoires touristiques paraît se confirmer : Centre Ardèche, Ardèche verte, Montagne... **soutenue par l'offre vélo et gastronomie/produits** (dont oeno-tourisme). Cette trajectoire est prometteuse, génératrice d'équilibre avec notamment des séjours courts de printemps et automne. La mise en tourisme autour de ces offres apparaît aujourd'hui comme un vrai levier de croissance.

Si **le printemps affiche un niveau de fréquentation équivalent à celui de 2017**, cette période n'a pas bénéficié de la configuration favorable de calendriers (ponts de mai). Météo peu favorable en mai et juin, concurrence des destinations neige jusqu'en avril, grèves SNCF... sont invoquées pour expliquer ce bilan dont le motif de satisfaction est le très bon niveau de fréquentation des clientèles germaniques et belges aux vacances de Pâques. **L'été (en cours) confirme la difficulté du « démarrage » de saison** : de plus en plus difficile et tardif. Là, les raisons évidentes sont : nettement plus d'aoûtistes que de juilletistes chez les Français avec une fin des classes et résultats d'examen dans la première semaine de juillet. Du côté des clientèles étrangères, ce sont les Néerlandais qui dopent traditionnellement la fréquentation de juillet, or le maintien d'un calendrier tardif pour les vacances d'été (7, 14 ou 21 juillet selon les 3 zones) ne permet plus à cette clientèle d'affluer tôt dans nos campings qui sont les principaux perdants de ce décalage. Enfin, on ne peut éluder le fait que dans un domaine éminemment concurrentiel, le retour d'attractivité des destinations plus urbaines et des pays du Maghreb, avec un meilleur climat de sécurité, pénalise les destinations rurales telles l'Ardèche.

Les activités ne semblent pas subir de baisse ce qui indique que les vacances sont de plus en plus actives (vélo notamment et attractivité des voies douces). **Les mois d'août et septembre semblent prometteurs, au regard des plannings de réservation.**

² Au deuxième trimestre 2018 en France métropolitaine, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, augmente de 2,1 % par rapport à la même période de 2017. Cette hausse atteignait 7,4 % le trimestre précédent. Ainsi, après le fort rattrapage en 2016 dans la période post attentats, puis la nette dynamique de 2017, la fréquentation reprend un rythme de croissance plus modéré. En nombre de nuitées, elle se situe environ 9 % au-dessus de la moyenne de 2014-2015. La croissance est tirée par la clientèle ne résidant pas en France (+4,5 %) et est particulièrement nette en Île-de-France. (source : Insee)

→ PATRIMOINE, CULTURE, EVENEMENTIELS : UNE OFFRE APPRECIEE ET SOUTENUE

Belle fréquentation pour l'Ardéchoise, belle dynamique « sur place » pour Aluna... Beaucoup de monde au bord des routes pour le passage du Tour de France 2018 en Ardèche (et des images somptueuses sur les télévisions du monde entier), événementiels sportifs affichant complet dans toutes les disciplines, des voies douces, vertes, des itinéraires dédiés au vélo toujours aussi prisés (voire de plus en plus et dans tous les secteurs ardéchois), des manifestations culturelles qui rencontrent toujours autant leur public, de même pour les sites patrimoniaux... Le soutien du Département aux acteurs culturels et sportifs, les efforts réalisés pour l'accueil d'événementiels et l'investissement sur le patrimoine naturel et culturel permettent de proposer une offre qui rencontre son public. Focus sur le musée départemental qui cet été a mis en place une programmation bien fréquentée par le public.

MuséAl fête ses cinq ans

MuséAl, qui fête ses cinq années d'existence cette année (date d'ouverture : 4 octobre 2013), poursuit son développement, à travers un nouveau projet scientifique de recherche mis en place à la rentrée, et un projet de restauration du théâtre antique, dont la première tranche des travaux débutera dès cet automne et s'achèvera au printemps 2019.

De nombreux partenaires ardéchois et le Département de l'Ardèche ont déployé cet été tous leurs talents pour émerveiller les visiteurs. Une diversité qui fait écho à la diversité culturelle présente en Ardèche. De la Préhistoire – et la grotte Chauvet – à nos jours, en partant par les grands événements de l'Antiquité et du siècle dernier, la programmation a offert aux visiteurs la possibilité de découvrir comment l'Histoire a modelé l'Ardèche... le tout dans un cadre appelant à d'autres découvertes.

Les Nocturnes ont rassemblé sur 7 dates plus de 500 spectateurs pour des moments « intimes » (visite de MuséAl accompagnée par les Nouveaux Nés avec une jauge de 60 personnes) ou plus « grand public ». Une programmation qui permet d'animer le lieu tout comme les nombreux ateliers, visites - du site, du musée, thématiques - qui ont rythmé l'été de MuséAl. Résultat : augmentation des entrées au musée, sur le site (plus 30 %) et la possibilité pour les visiteurs de découvrir ce qui a fait le thème central de cette année au musée départemental : la **commémoration de la Grande Guerre**, particulièrement meurtrière en Ardèche, **avec son exposition phare « 14 Graffiti 18 »** qui se tient jusqu'au 30 novembre et s'inscrit dans l'ensemble des propositions faites par les établissements culturels ardéchois autour de la Grande Guerre (à noter : l'ouverture de l'exposition « 14 Lendemain(s) 18 » sur la fin du conflit et les années 20 en Ardèche qui débutera le 14 septembre aux Archives départementales).

Avec cette exposition, MuséAl démontre que l'Ardèche sait, mieux que tout autre territoire, que les murs, les parois ont servi de supports aux messages de l'humanité et ce, depuis la préhistoire.

Fréquentation de manifestations soutenues par le Département

			2018	2017
Ardèche Aluna festival	Ruoms	juin	50 000	62 000
Cité de la Préhistoire	Orgnac-l'Aven	juillet/mi-août	35 100	40 000
MuséAl	Alba-la-Romaine	juin-juillet	3 700	3 365
Musée et site archéologique Soyons	Soyons	juillet/mi-août	6 300	4 660
Site archéologique MuséAl	Alba-la-Romaine	juin-juillet	9 300	6 674
Cordes en Ballade	sud Ardèche	juillet	2 264	1 963
Festival d'Alba - la Cascade	Alba-la-Romaine	juin + juillet	29 452	29 500
Festival des Arts	Saint-Agrève	juillet	1 200	1 290
Labeaume en Musiques	Labeaume	août	en cours	6 859
Vochora	Arche Agglo	juillet	1 350	1 254

→ SÉCURITÉ, PREVENTION : UN ETE PRESQUE CALME !

La saison feux de forêt 2018 a été plus clémente que celle de 2017, avec moins de départs de feux. Pour mémoire, en 2017, **92,74 hectares** étaient partis en fumée contre **moins de 9 ha** cette année (46 feux de forêts)...

Du côté du SDIS

Le volume de l'activité opérationnelle durant l'été aura été de **5 010 interventions** (entre le 1^{er} juillet et le 20 août - 13 102 entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet). Elles ont concernées principalement les secours à la personne : 4 434 interventions et représentent un moyenne de 98 interventions par jour (73 en moyenne sur les 7 premiers mois l'année).

Globalement sur les **7 premiers mois de 2018**, on note une baisse de l'activité de **3,8 %** des services d'incendie et de secours. Sur le front des incendies, l'activation du dispositif préventif (tours de guet, gardes estivales, renfort aux services de sécurité dans les gorges de l'Ardèche et si besoin, moyens d'observation aérienne, mise en place de groupes d'intervention feux de forêts) a montré son efficacité.

Lors de l'**épisode cévenol du 9 août**, le groupe préventif « feux de forêt » a été à cette occasion transformé en groupe polyvalent sur le secteur centre et sud et le Codis a été renforcé avec deux sapeurs-pompiers. **120 interventions** ont été réalisées à cette occasion et 115 sapeurs-pompiers mobilisés pour ce faire.

Du côté des Forestiers-sapeurs départementaux

Résultat d'une vigilance accrue rendue possible par un dispositif préventif de lutte contre les feux de forêts auquel contribuent fortement **les Forestiers-sapeurs de l'Ardèche** : ils ont effectué au cours de cette année 2018 25 patrouilles SDIS/DDT (au 20 août 2018) et sont intervenus en soutien du SDIS lors de l'épisode orageux du 9 août.

Avec un risque incendie souvent resté modéré, voir faible, nécessitant moins l'activation de « patrouilles officielles », ils ont donc pu effectuer de nombreux travaux sur les ouvrages DFCI (bassins DFCI, relevé GPS des panneaux de signalisation, reconnaissance sur pistes....) sur le sud du département et cette année sur le nord aussi.

Du côté de la direction des routes départementales

La direction des routes est intervenue durant cette **période propice pour les travaux** (les collégiens sont en vacances, les transports scolaires à l'arrêt, les entreprises et les administrations au ralenti...)... L'investissement voulu par l'exécutif départemental est alors très perceptible... (cf. annexe 1 liste des chantiers routiers de l'été).

C'est en outre l'**épisode cévenol d'août** qui a fortement mobilisé la direction des routes départementales, tout comme les services du SDIS et les Forestiers-sapeurs. Il a entraîné de nombreux dégâts, notamment sur les infrastructures départementales, particulièrement **les routes et l'aménagement de la Combe d'Arc**.

• Bilan de l'épisode cévenol du 9 août

Routes

L'épisode cévenol a grandement sollicité les agents des routes du Département de l'Ardèche.

Les interventions ont été nombreuses et plurielles dans la manière de gérer les conséquences des quantités de pluie et des ruissellements associés qui ont généré des dégâts, éboulis, glissements, coulées de boue, et autres débordements.

On peut ainsi dénombrer la mobilisation de :

- 55 agents des routes soient plus de 1 000 heures de travail (15 000€)
- 10 fourgons (1 000€)
- 6 camions (3 000€)
- 8 balayeuses (1 000€)

- 4 mini pelles (2 000€)
- 4 tractopelles (2 000€)

Pour un coût d'environ 25 000 euros.

Les interventions se sont poursuivies aux cours des soirées et le samedi matin, pour rendre par exemple aux usagers et aux touristes, la route des gorges de l'Ardèche pour le weekend du 15 août. A ces dizaines de milliers d'euros de dépense en régie, viennent s'ajouter les 5 ou 6 effondrements plus importants de talus routiers qui à eux seuls représentent des **coûts de réparation de près de 150 000 €**.

Combe d'Arc

Outre la route des Gorges, certaines installations de la Combe d'Arc, trop récentes pour avoir été pérennisées par la nature environnante, ont été endommagées.

Au total, trois points de ravinement important ont été recensés et sécurisés. En dehors de la zone la plus endommagée qui va nécessiter un diagnostic technique approfondi avant intervention, les services ont confirmé que **le site reste accessible au public sans danger**. Deux canalisations (sorties buses) ont été endommagées à cause de la mise en pression due à la pluie. Elles seront reprises en même temps que le chemin d'accès à la plage. Dans l'intervalle, sécurisées, elles ne représentent aucune gêne.

Sur la plage amont, les aménagements et remodelages réalisés ont bien résisté aux intempéries et l'image globale du site n'a pas été modifiée. Le parking Pont d'Arc belvédère n'a pas subi de dégâts.

INVESTISSEMENT SOCIAL : UNE RICHESSE PAS UNE DEPENSE !

Les politiques sociales sont souvent présentées comme coûteuses et parfois interrogées sur leur efficacité limitée. Elles sont peu valorisées au regard de l'investissement qu'elles représentent dans le capital humain. Peu d'études se consacrent à démontrer ce qu'elles « apportent » et ce qu'elles « évitent » à la société. Les « investissements sociaux » consistent à investir dans les personnes en adoptant des mesures pour renforcer leurs compétences et leurs capacités et leur permettre de participer pleinement au monde du travail et à la société. Les domaines prioritaires sont l'éducation, des services de garde d'enfants de qualité, les soins de santé, la formation, l'aide à la recherche d'emploi et la réinsertion. L'enjeu : instaurer un cercle vertueux, permettant de limiter les dépenses sociales et d'accroître les ressources en favorisant le travail de tous dans les meilleures conditions.

→ EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : L'EGALITE DES CHANCES

Le Département a fait de la jeunesse une priorité à l'appui du **programme Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité (AJIR)**. Après une première phase qui avait pour objectif de créer les conditions de transformation de la politique jeunesse, d'expérimenter de nouvelles actions, la seconde vise à consolider et essaimer les actions dont le bilan est concluant, et développer des actions nouvelles répondant à des ambitions déjà identifiées.

En tant qu'employeur, il contribue aussi à soutenir la jeunesse du territoire. Ainsi, intervenant dans une grande variété de domaine (accompagnement social, BTP, secrétariat, cuisine, etc.), il est essentiel que la collectivité soutienne les jeunes dans leurs parcours scolaires et professionnels. Plusieurs actions seront lancées lors de cette rentrée :

- Encourager l'**accueil des stagiaires** écoles de 15 à 25 ans. Cela recouvre des stages de découverte, d'aide à l'orientation, de recherche ou de fins d'étude. En 2017, 135 stagiaires ont été accueillis dont 25% bénéficiaires d'une gratification.
- Développer l'**apprentissage**. 5 places ont été créées pour développer l'apprentissage en 2018-2019. Elles sont destinées à des jeunes de 16 à 25 ans qui préparent de diplômes qualifiant de niveau V à I (de CAP/BEP à master 2). Tous les métiers sont concernés : assistant administratif, projeteur-dessinateur, éducateur spécialisé, chef de cuisine, etc. 2 des 12 places ouvertes sont ciblées pour des jeunes en situation de handicap afin de favoriser leur insertion.
- Accueillir des jeunes en **service civique**. Une convention est négociée avec UniCité pour accueillir des jeunes de 16 à 25 ans, diplômés ou non. Ils réalisent des missions complémentaires à celles des agents en poste, dans les domaines de la culture et des loisirs, de l'environnement, de l'éducation pour tous, de la santé, de la solidarité ou du sport.
- Soutenir les **étudiants au titre du CIFRE**. Le Département a ouvert 2 postes en dispositif CIFRE à la rentrée - Conventions Industrielles de Formation par la REcherche. Il fait ainsi de ses compétences des objets d'étude pour des étudiants chercheurs.

→ EN FAVEUR DES SENIORS : PREVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

Près d'un Ardéchois sur 3 est âgé de 60 ans et plus. Depuis 2015, le Département développe une **politique volontariste en faveur de la prévention de la perte d'autonomie des seniors**, afin d'accompagner les retraités à vivre bien et en bonne santé, le plus longtemps possible.

Le vieillissement de la population française ne cesse de s'accroître : en 2030, 31% de la population aura plus de 60 ans et sera sujette à la perte d'autonomie. Cette nouvelle tendance est bien sûr due à l'évolution de l'espérance de vie, et constitue un véritable enjeu de société. **La prévention de la perte d'autonomie est devenue un axe important de développement, d'innovation et d'investissement social** pour l'avenir.

Depuis 2015, le Département de l'Ardèche investit avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et associatifs, dans un programme de prévention en faveur des seniors du territoire. **800 000 € sont investis chaque année** (avec le soutien de Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). **4169 actions et ateliers ont été organisés** en 2017- 2018 autour des 8 déterminants de la prévention de la perte d'autonomie : nutrition, lien social, habitat, mémoire, activités physiques, sécurité routière, accès aux droits, préparation à la retraite. Avec **16 500 seniors qui ont participé aux actions collectives**, le programme porté en Ardèche est un succès.

Zoom sur une opération 2018-2019

JeudiLudi : découverte des activités sportives en faveur des seniors

Le 27 septembre 2018 à Vernoux-en-Vivarais, 120 partenaires du sport sont mobilisés et 500 seniors sont attendus afin de découvrir plus de 40 ateliers d'initiation aux pratiques sportives développées en Ardèche (kayak, escrime, canoë, pêche, vélo adapté, sport boules, rando santé, pilate, yoga, ...). Des cars sont mis à disposition du public pour faciliter les déplacements sur l'ensemble du territoire. Cette journée fait suite à une première organisée en 2017 à Alba-la-Romaine.

ardeche.fr/jeudiludi

→ EN FAVEUR DES MINEURS ETRANGERS ISOLES

Le dispositif des familles parrainantes a été mis en place en décembre 2017, en partenariat avec l'association Pluriels, sélectionnée par appel d'offres.

Ce dispositif est précurseur au niveau national. En effet, si les Départements ont obligation de prendre en charge les mineurs non accompagnés (MNA), chaque collectivité est libre de mettre en place l'organisation qu'elle souhaite.

En Ardèche, l'exécutif départemental a mis, dès l'arrivée des premiers jeunes, les moyens nécessaires pour accueillir ces enfants avec humanité.

A ce jour, **120 jeunes sont pris en charge**, en maison d'enfant, chez un assistant familial ou dans une structure habilitée du secteur associatif. **10 d'entre eux ont intégré le dispositif de familles parrainantes**, et ont rejoint leur famille durant le premier semestre.

Beaucoup de familles se sont renseignées sur les conditions pour devenir familles parrainantes. Certaines d'entre elles ne remplissaient pas tous les critères, majoritairement pour des questions d'éloignement géographique d'une structure scolaire ou de disponibilité. **10 de ces familles sont devenues « familles-relais »**, permettant aux jeunes de découvrir d'autres aspects de l'Ardèche, et aux familles parrainantes permanentes de savoir à qui confier temporairement son enfant en cas d'impératif, le plus souvent médical ou professionnel.

Le Département a pour **ambition d'arriver à 20 familles permanentes** d'ici la fin de l'année. Des réunions d'information se tiendront lors de ce second semestre, l'occasion de partager l'expérience des premières familles, pour répondre au mieux aux interrogations des candidats potentiels.

+ d'infos : ardeche.fr/1214-mineurs-non-accompagnes.htm et association Pluriels.

→ EN FAVEUR DES PERSONNES ELOIGNEES DE L'EMPLOI

Depuis 2006, le Département s'est engagé à développer l'emploi local en mettant en place les clauses sociales de sa propre initiative. C'est notamment dans les chantiers routiers et des bâtiments, mais aussi en direction des autres collectivités (Cf. Pass'Territoires) que **les clauses sociales dans les marchés publics départementaux** permettent de proposer des embauches incluant un véritable parcours professionnalisant, adapté au profil de la personne employée.

TRANSITION ENERGETIQUE : INDISPENSABLE ET COLLECTIVE !

Les accords de Paris fixent des objectifs ambitieux en termes d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable. A l'échelle de l'Ardèche, réduire, éviter et compenser sa consommation d'énergie, notamment de produits pétroliers, premier générateur de gaz à effet de serre, nécessite un engagement de tous ! Avec à la clé, des innovations porteuses de nouvelles opportunités (nouvelles filières, nouveaux marchés, emplois, formation) permettant que cette transition énergétique permette une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie et participe de la transition écologique et solidaire.

→ EFFICACITE ENERGETIQUE : LE DEPARTEMENT REpond PRESENT

La **construction du collège de Saint-Cirgues-en-Montagne** a été, dès 2014, la première opération marquante de cette politique. Avec un bâtiment à énergie positive situé à 1 100 m d'altitude et utilisant massivement le bois et la paille, le Département s'est engagé dans cette démarche participant également à la valorisation des richesses locales.

Ont suivi le CMS de Privas (diminution de 40% la facture énergétique du bâtiment) et la rénovation en cours de l'Hôtel du Département (objectif : bâtiment basse consommation).

Se profilent :

- le site de Bésignoles,
- la construction d'une nouvelle Villa des adolescents (réglementation énergétique de 2020),
- l'extension du collège du Pouzin,
- le **futur collège de Joyeuse** qui sera un projet fort en termes de transition écologique axé sur la performance thermique et l'usage de matériaux à faible impact environnemental comme le bois. Il devra être de type **BEPOS** (produisant plus d'énergie que n'en consommant), son impact carbone sera évalué et réduit sur l'ensemble de son cycle de vie.

Parallèlement à ces opérations d'investissement, le Département expérimente sur son patrimoine privadois la mise en œuvre de **production d'énergies renouvelables pour des usages sanitaires** (eau chaude) ou la réduction de ses dépenses. Il vient ainsi de mettre à disposition d'une entreprise citoyenne **les toitures de cinq sites pour la production photovoltaïque**.

→ INCITER LES AUTRES COLLECTIVITES A INNOVER

L'accompagnement des projets portés par les communes et leurs groupements a toujours constitué un des axes forts de la politique conduite par le Département de l'Ardèche. Cette solidarité s'exprime notamment à travers les aides départementales aux collectivités.

Le dispositif Pass'Territoires mis en place en 2018, plus simple, plus souple, encourage les projets dans une logique de développement durable (notamment bonus « bois local » : utilisation du bois local transformé localement dans les projets de construction et d'aménagements et « clauses sociales » : un engagement des porteurs de projets à promouvoir l'emploi des personnes éloignées de l'emploi à travers la mobilisation des clauses sociales, obligatoire pour les dossiers de plus de 350 000 €).

En chiffres : Pass'Territoires

Autorisation de programme pluriannuelle (2018-2020) de **30 millions d'€**

- **470 dossiers déposés, 248 retenus** (date de démarrage antérieure au 31 décembre 2018) pour un montant de subventions de près de **12 millions d'€** (vote CP de septembre).
- **35 dossiers pour économies énergie dans les bâtiments publics** pour près de 300 000 €.
- **11 dossiers « mobilité douce »** pour un montant total d'aide de près de 600 000 €.
- Plus de 4 millions d'€ consacrés à la **politique de l'eau**
- **Bonus « bois » : 14 dossiers retenus au titre de la construction/rénovation de bâtiments** ont sollicité ce bonus (validation à posteriori). 25 autres projets n'ont pas souhaité activer ce bonus (certains projets parlent de bois ou l'étude du dossier montrait que l'utilisation du bois pouvait être pertinente. Le Département a missionné Fibois pour les questionner sur matériau projeté/sensibiliser au bois).

→ EN ROUTE VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Département a à cœur de réduire son impact écologique lors des travaux. Dans ce but, plusieurs modifications ont été apportées aux méthodes de chantier.

Matériaux recyclés et techniques froides : les routes d'Ardèche plus durables

Comme l'annonce le panneau posé à proximité du chantier : « 15 jours de gravier, 15 ans de tranquillité », le Département a adopté une méthode de revêtement avec des gravillons collés par une couche de bitume, aussi appelée « technique froide ». Celle-ci s'oppose à l'enrobé à chaud, où l'enrobé en question doit monter à 160°C avant d'être mis en œuvre pour bénéficier de toutes les caractéristiques mécaniques et d'adhérence d'une route structurante. Pour lutter contre le réchauffement climatique, rien de tel que de ne pas réchauffer les routes ! Par ailleurs, le choix des matériaux est également important : ainsi, le Département s'est engagé à utiliser des peintures sans solvant et, dans la mesure du possible, des matériaux recyclés. Enfin, l'utilisation de la pouzzolane en période hivernale renforce la sécurité des usagers et limite le rejet de sel dans la nature et notamment les cours d'eau.

Fauchage raisonné : faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible

Depuis 2011, le Département de l'Ardèche s'est engagé à prendre en compte les problématiques de développement durable dans ses activités d'entretien de la route. Pour cela, plusieurs méthodes ont été mises en place, dont le fauchage raisonné qui consiste à faucher les accotements au printemps et en été sur une largeur limitée mais suffisante (80 à 150 cm), remonter la hauteur de coupe à 12 cm afin de limiter la repousse des végétaux et de concurrencer certaines espèces végétales envahissantes (ambrosie, renouées asiatiques, ...), puis repousser le débroussaillage général à l'automne pour permettre à la faune et à la flore de se reproduire. En 2018, **un fauchage « dans la dentelle » puisque manuel** a été mis en place dans la vallée de la Gluère, aux alentours de Saint-Pierreville, afin de préserver des espèces représentatives de la flore endémique.

Piquets anti-collision : la transition passe aussi par la protection de la faune locale

Les routes départementales traversent régulièrement des espaces naturels où vit une faune sauvage diverse, notamment représentée par les grands ongulés comme les sangliers et les chevreuils, qui peuvent entrer en collision avec les automobilistes... Le Département et la fédération départementale des chasseurs (FDC07) se sont associés dans une optique de réduction de ces collisions pour le bien de tous ! Une étude a déterminé plusieurs secteurs sur lesquels les collisions sont importantes. Parmi elles, **la route départementale (RD) 103 reliant Vogüé à Lavilledieu** a été jugée comme prioritaire. Ce tronçon a donc été retenu pour une expérimentation d'un **système anti-collisions**. Celui-ci consiste à jalonner la route de **piquets métalliques ornés d'une bande en inox**, qui réfléchit la lumière des phares et crée une barrière lumineuse dissuadant les animaux de franchir la chaussée lors du passage d'un véhicule. **220 piquets ont été installés en juin dernier sur ce secteur.**

TRANSITION AGRICOLE : LE DEFIL DES ANNEES A VENIR

L'augmentation de la température, la raréfaction de la ressource en eau, l'apparition de nouvelles espèces ou maladies allogènes qui créent un danger sanitaire permanent, tout cela nécessite de faire évoluer les pratiques agricoles. Simple sur le papier, difficile dans la réalité lorsque l'on prend en compte la structure de l'agriculture ardéchoise : extensive, se développant dans un relief contraignant, composée – majoritairement – d'exploitations de petites tailles et d'une diversité d'activités historiques. Pour aller de l'avant, la question de la gestion collective de la ressource (terre, eau et biodiversité) est primordiale.

➔ AGRICULTURE : LE DEPARTEMENT « INTERVENTIONNISTE »

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie ardéchoise. Sur une partie du territoire, elle demeure même la seule source d'activité. Elle véhicule une image positive qui participe à l'identité forte du département. Le Département de l'Ardèche a toujours été parmi les Départements les plus interventionnistes pour son agriculture.

En 2014, il a adopté un schéma agricole 2014-2020, représentant un effort de **12 millions d'€ sur 6 ans**. Ce dernier s'est traduit en **2018** par le vote :

- d'une enveloppe de **2,5 millions d'€** pour la période 2018-2020 destinée à répondre aux besoins d'**investissements** agricoles et notamment :
 - d'équipements de prévention des aléas climatiques et sanitaires pour les productions fruitières et maraîchères
 - de « mise en valeur des espaces pastoraux »
 - de travaux de reconquête des châtaigneraies
 - d'hydraulique agricole
 - de modernisation et d'adaptation des exploitations agricoles
- d'une enveloppe de **600 000 €** en **fonctionnement** pour le soutien aux organismes agricoles dont Chambre d'agriculture, GDS07, Agribio, Syndicats agricoles, ...

C'est aussi au travers du projet de « **légumerie départementale** » (2 études en cours : juridico-financière et l'autre concernant le bâtiment) que se décline le soutien du Département à l'agriculture ardéchoise et aux circuits-courts.

Aussi ambitieux soit-il, ce plan se trouve aujourd'hui « percuté » par les défis majeurs que représentent le changement climatique et l'évolution des modes de consommation. Il nous faut dès à présent nous réinterroger et redéfinir nos priorités d'accompagnement.

Nous savons aujourd'hui avec certitude que certaines productions ne seront plus permises dans certaines zones géographiques (exemple du châtaignier en dessous de 500m d'altitude).

Dans le cadre de la semaine de la transition, le Département de l'Ardèche a donc souhaité initier un grand débat avec l'ensemble des acteurs concernés sur le thème de la transition agricole.

NUMERIQUE : LA NOUVELLE DONNE

L'Ardèche, territoire rural, a développé un modèle de mobilité pour ses habitants et ses entrepreneurs qui répondra aux problématiques de demain : faisant d'une contrainte (absence de transport ferré de voyageurs, absence d'autoroute) une liberté. Dans ce nouveau modèle de développement soucieux de la place de l'homme dans son environnement, les services viennent à l'habitant, quel qu'en soit le moyen. Physiquement, avec des services itinérants (bibliobus, théâtre, enseignement artistique, salle de sport itinérante...), des maisons de service public ou des maisons de santé pluridisciplinaires ou « en ligne »... Le numérique et tous les usages qui en découlent permettent quant à eux de développer des outils de pointe et de faire venir le service au plus proche de l'habitant (médiation numérique, espaces numériques, télé médecine ...). Ce sont aujourd'hui, plus de 2 300 km de fibre déployés au service des entreprises qui seront suivis par le déploiement de fibre jusqu'à chez l'habitant. Complété par un réseau grandissant de tiers lieux, espaces de télétravail ou de coworking, publics ou privés, cet aménagement fait entrer pleinement notre territoire dans le 21^e siècle : celui d'un développement économique non concentré sur les grandes agglomérations, celui de l'équilibre entre ville et campagne, celui permettant à ses habitants de concilier l'excellence professionnelle et celle du cadre de vie.

➔ RESORBER LES ZONE BLANCHES DE TELEPHONIE

Depuis 2003, date à laquelle le Département a choisi de prendre la maîtrise d'ouvrage du programme national de résorption des zones blanches de téléphonie mobile 2G, la collectivité départementale joue un rôle déterminant pour l'accès aux technologies numériques en Ardèche (réalisation ou modernisation de 46 pylônes - 4,7M€ de budget dont 25% à la charge du Département au bénéfice de 111 communes).

Aujourd'hui, il poursuit son effort pour résoudre le problème des zones grises (mauvaises conditions de réception) et s'engage pour que ces améliorations interviennent rapidement, ce dans le cadre de la stratégie nationale visant à améliorer la couverture mobile.

En effet, depuis janvier 2018, afin d'accélérer la couverture et la généralisation de la 4G, l'Etat a signé un accord avec les opérateurs. Compte tenu de la nécessité de prendre en charge localement la maîtrise d'ouvrage pour la construction des ouvrages, **le Département a souhaité apporter une réponse globale** pour inscrire le territoire et les communes concernées –et volontaires– dans ce programme national.

Cette réponse **qui s'appuie sur le syndicat mixte « Ardèche aménagement »** (SDEA) propose :

- que le SDEA porte la maîtrise d'ouvrage
- que le SDE (Syndicat départemental des énergies) participe sur les coûts de raccordement électrique
- que le Département apporte le complément de financement de l'opération permettant de limiter le reste à charge des communes, qui contribuent par la mise à disposition du foncier.

Un plan de financement assuré par l'Etat, le SDE et le Département (part départementale : environ 160 000 €) qui favorisera la **réactivité et une relation de proximité** avec les communes, ainsi qu'un suivi des chantiers au plus près en lien avec le SDEA.

Le démarrage des travaux se fera en septembre pour les sites de Bidon (24/09) et d'Usclade et Rieutord (10/09). Ultérieurement pour ceux de Chandolas et Vernon.

➔ TELEMEDECINE : UN DEPARTEMENT PILOTE

Projet prioritaire du Département, répondant aux enjeux d'accès aux soins facilité pour les Ardéchois et d'attractivité pour le personnel médical, **la télé médecine**, déjà expérimentée sur le territoire dans le cadre de projets locaux ciblés, est devenue un projet commun entre le Département de l'Ardèche et l'ARS. Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, a validé son soutien au projet dans un courrier daté du 8 juin dernier.

En tant que **premier territoire-pilote de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, l'Ardèche sera l'acteur d'un plan stratégique de développement basé sur un diagnostic médical et d'un plan d'action mis en

œuvre à partir du second semestre 2018. Ce dispositif sera ensuite ajusté tout au long de l'expérimentation pour devenir un modèle de développement de la télémédecine en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les départements ruraux.

Les projets financés devront répondre à la fois aux critères inscrits dans le PRS (plan régional de santé) et aux priorités politiques du conseil départemental de l'Ardèche : développer la coopération des professionnels de santé et lutter contre la désertification médicale.

Cette stratégie axée sur la télémédecine s'appuie sur une autre politique soutenue par le Département, en lien avec la Drôme, autour du numérique. Le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) apporte en effet l'outil nécessaire au bon fonctionnement de la télémédecine : la fibre numérique.

➔ E-ADMINISTRATION : UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Avec le **changement de l'infrastructure informatique centrale** qui va permettre de baisser la consommation en énergie des salles serveurs informatiques, l'objectif est de pouvoir augmenter notre capacité d'hébergement, garantir plus de sécurité pour nos données et fournir de la performance aux utilisateurs grâce à des temps de réponses diminués. **Une mutation indispensable pour pouvoir développer notamment la « gestion relation citoyen »** et notamment le principe du point d'entrée unique pour les usagers (mail, numéro unique de téléphone...).

Outre l'évolution des infrastructures de communication, le Département poursuit son avancée ans le domaine du **télétravail** en mettant en place une technologie de type « bureau distant » permettant de se connecter avec n'importe quel terminal sur son environnement de travail. Ce projet est corrélé avec la mise en place de terminaux légers en lieu et place des pc traditionnels, ceux-ci peu consommateurs en énergie apportent le même service qu'un « PC classique ». Enfin, le Département développe la **visioconférence** permettant d'éviter des trajets coûteux en risques et en énergie.

Enfin, **l'équipement numérique des agents des routes**, en plus de permettre une meilleure information des usagers, a des avantages pour les agents du Département. En effet, ils peuvent communiquer plus facilement entre eux par le biais de la radio, réduisant le nombre de coups de téléphones à passer pour que l'intégralité de l'équipe ait vent d'une information. De plus, avec l'équipement GPS des véhicules de travail, ils sont géo-localisables et donc plus sécurisés en cas de besoin de secours. En effet, en cas d'accident d'un véhicule les secours peuvent être prévenus avec une géolocalisation exacte malgré la neige et ce depuis le PC routes installés à Privas.

CONTACTS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Hôtel du Département BP 737 – 07007 PRIVAS CEDEX

Internet : www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Sandrine BARBERINO / Corine FONTANARAVA

Direction de la Communication

Tél : 04 75 66 77 12 / 04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 08

Fax : 04 75 66 77 99

Mail : com@ardeche.fr

ANNEXE 1 – TRAVAUX SUR LE DOMAINE ROUTIER

Avec un **budget dédié aux routes départementales de l'ordre de 50 M€/an**, les **investissements** ont été maintenus sur le réseau routier, avec deux grands chantiers lancés en 2018 avec une participation conséquente du Département : les déviations de Guilherand / Saint-Péray et du Teil.

Le Département a par ailleurs lancé la révision de son plan routier, avec l'objectif d'intégrer largement les mobilités alternatives et particulièrement les aménagements pour les vélos. Notre département comptabilise plus de 6 500 km d'itinéraires cyclables pour toutes les pratiques, ce qui nous place parmi les premières destinations touristiques dans cette thématique, du vélo familial et quotidien en passant par la pratique sportive sur route ou dans les chemins. **Ce nouveau "plan des mobilités" s'articulera avec les réflexions lancées sur le contrat de transition écologique.**

LISTE DES CHANTIERS ROUTIERS - JUIN A AOUT 2018

Territoire Nord - 2 507 000 €

- RD 9 – Devesset et Saint-André-en-Vivarais** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 234 500 €
- RD 86 – Arras-sur-Rhône** : Réalisation d'accotements et réfection de chaussée en enrobé - 231 750 €
- RD 82 – Saint-Etienne-de-Valoux** : Travaux de désamiantage puis réfection de la chaussée - 220 000 €
- RD 532 – Saint-Jean-de-Muzols** : Réfection de chaussée en enrobé – 185 860 €
- RD 533 – Saint-Agrève** : Reprise de chaussée – 167 000 €
- RD 120 – Saint-Martin-de-Valamas** : Reprofilage de chaussée et réfection en enrobé coulé à froid - 166 000 €
- RD 378a – Le Béage** : Reprofilage de la chaussée et enduit superficiel d'usure - 157 500 €
- RD 237 – Saint-Martin-de-Valamas** : Réfection de chaussée en enrobé - 148 000 €
- RD 234 – Bozas et Colombier-le-Vieux** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 144 200 €
- RD 209 – Boucieu-le-Roi** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 136 100 €
- RD 337 – Saint-Martial** : Reprofilage ponctuel de chaussée et enduit superficiel d'usure - 114 700 €
- RD 278 – Saint-Martin-de-Valamas et Chanéac** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 113 000 €
- RD 6 – Saint-Romain-d'Ay** : Reprofilage de chaussée et réfection de chaussée en enduit - 100 000 €
- RD 820 – St-Clair-lès-Annonay** : Réfection de chaussée en enrobé et surlargeurs multifonctionnelles - 94 100 €
- RD 121 – Saint-Julien-Vocance** : Reconstruction partielle de mur suite à effondrement - 82 160 €
- RD 17 – Sécheras** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 63 100 €
- RD 101 – Saint-Julien-Boutières** : Réfection et reconstruction de murs - 48 900 €
- RD 578 – Saint-Jeure-d'Ay** : Réfection de la couche de roulement en enrobé - 40 770 €
- RD 537 – Saint-Barthélémy-le-Plain** : Reprofilage de chaussée et enduit superficiel d'usure - 37 800 €
- RD 382 – Saint-Cyr et Colombier-le-Cardinal** : Réaménagement d'un carrefour et dégagement de visibilité – 20 500 €

Territoire Sud-Est - 2 951 700 €

- RD 104 – Saint-Priest** : Travaux de stabilisation d'un affaissement de chaussée – 500 000 €
- RD 1 – Lagorce** : Travaux de terrassement pour déviation de la route devant l'usine Melvita – 450 000 €
- RD 2 – Chalencou et RD 241 – Silhac et Vernoux-en-Vivarais** : Renouvellement couche de roulement – 354 000 €
- RD 217 – Orgnac-l'Aven** : Rénovation de chaussée, enduit et rectification de virage – 260 000 €
- RD 258 – Mirabel** : Mise en sécurité du réseau hydraulique et renouvellement de la couche de roulement – 228 000 €

RD 244 – Pranles, Creysseilles, Ajoux et Saint-Julien-du-Gua : Réalisation de la couche de roulement – 215 000 €
RD 86 – Meysse : Création de surlargeurs entre le passage à niveau et le giratoire nord de Meysse – 177 000 €
RD 2 – Vernoux-en-Vivarais : Travaux de couche de roulement et enduit – 148 000 €
RD 579 – Ruoms et Pradons : Rénovation de chaussée en enrobé – 140 000 €
RD 122 – Gourdon, Ajoux et Pourchères : Renouvellement de la couche de roulement – 130 000 €
RD 4 – Bourg-Saint-Andéol : Rénovation de la chaussée – 122 000 €
RD 579 – Vagnas : Rénovation de la chaussée – 68 000 €
RD 261 – Saint-Sauveur-de-Montagut : Renouvellement de la couche de roulement – 67 000 €
RD 86 – SaintPéray : Travaux de couche de roulement en enrobé en agglomération – 53 270 €
RD 58 – Saint-Pierreville : Renouvellement de la couche de roulement – 39 400 €

Territoire Sud-Ouest - 3 278 550 €

RD 215 – Péreyres : Travaux importants de réhabilitation du pont du Ray-Pic – 700 000 €
RD 24 – Rocles et Valgorge : Travaux de réfection de chaussée – 377 950 €
RD 154 – Laveyrune, Cellier du Luc et Lavillatte : Réfection de chaussée – 230 000 €
RD 104 – Rosières : Travaux de réfection de chaussée – 240 940 €
RD 289 – Sagnes-et-Goudoulet : Travaux de réfection de chaussée – 185 860 €
RD 208 – Grospierres et Saint-Alban-Auriolles : Travaux de réfection de chaussée – 173 230 €
RD 122 – Lachamp-Raphaël et Mézilhac : Travaux de revêtement de chaussée – 171 450 €
RD 110 – Issanlas et Lachapelle-Graillose : Réfection de chaussée – 167 870 €
RD 255a – Saint-Sauveur-de-Cruzières : Reprofilage de chaussée et enduits – 165 750 €
RD 216 – Les Vans : Reprofilage de chaussée et enduit – 112 300 €
RD 4 – Montréal et Labeaume : Travaux de revêtement de chaussée – 110 510 €
RD 239 – Astet : Travaux d'aménagement du pont de La Rousseyre – 109 920 €
RD 225 – Beaulieu : Reprofilage de chaussée et enduits – 99 300 €
RD 116 et RD 240 – Issarlès : Réfection de chaussée – 76 000 €
RD 122 – Issamoulenc et Saint-Julien-du-Gua : Travaux de terrassements et réseaux hydrauliques – 74 164 €
RD 220 – Sablières : Travaux de maçonnerie au Pont du Mas – 52 610 €
RD 578 – Mézilhac : Elargissement de virage – 49 350 €
RD 300 – Lavillatte : Réfection de chaussée – 44 570 €
RD 104 – Vesseaux, RD 218 – Ucel, RD 5 – Chassiers, divers RD Aubenas : Purges de chaussées en enrobés et emplois partiels – 42 000 €
RD 192 – Le Cellier-du-Luc : Réfection de chaussée – 39 470 €
RD 212 – Montréal : Stabilisation d'un talus aval – 23 300 €
RD 235 – Ailhon : Réalisation d'enrobés coulés à froid – 16 000 €
RD 578 – Antraigues-sur-Volane : Construction d'un mur de soutènement – 16 000 €

AGENDA 2018

- **3 septembre** Rentrée des collègues - présence des élus sur les collèges de leur canton
- **6 septembre** Laurent Ughetto, accompagné de la rectrice et de Sandrine Chareyre et Stéphanie Barbato, visite le collège de Saint-Sauveur-de-Montagut,
- **7 septembre** Laurent Ughetto, accompagné de Sandrine Chareyre et Stéphanie Barbato, visite des collèges de Bourg-Saint-Andéol, Montpezat-sous-Bauzon
- **mi-septembre** Point presse/visite de chantier Pont du Ray-Pic, travaux « téléphonie mobile » Usclades et Rieutord
- **14 septembre** Lancement de la commémoration 14-18 aux archives départementales (Privas)
- **15 et 16 septembre** Journées du patrimoine : MuséAl / Archives départementales
- **16 septembre** Dans le cadre des journées du patrimoine journées autour du patrimoine routier « Giratour » (voir doc joint)
- **24 au 28 septembre** Semaine de la transition (Privas)
- **fin septembre** Point presse/visite de chantiers RD 104 et RD2 (sur site)
- **4 octobre** Remise du Prix « Culture Bleue » (Veyras)
- **début octobre** Lancement de l'exposition « Espaces naturels sensibles d'Ardèche : la nature révélé » (La Boissine - La Voulte-sur-Rhône)
- **15 octobre** Lancement du numéro spécial « 20 ans de Reliefs » (Privas)
- **18 octobre** Congrès des Maires et Présidents d'EPCI de l'Ardèche (Le Pouzin)
- **22 octobre** Décision modificative n° 2 (Privas - séance plénière) et lancement du projet Fibrec